



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62964>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-62964**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : La Cité des Congrès de Nantes

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre relatif à l'évolution et la maintenance des infrastructures réseaux audiovisuelles de La Cité des Congrès de Nantes

Description : Évolution et maintenance des infrastructures réseaux et audiovisuelles de La Cité des Congrès de Nantes sur les espaces suivants : - Salles Modulables B à N et Salles " à plats " 150-200-300 ; - Auditoriums 450, 800 et 2 000 ; - Grande Halle et autres espaces modulaires.

Identifiant de la procédure : 3ac55e0d-5ca1-4591-887d-fcb7b7a2e709

Identifiant interne : F24002

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32424000 Infrastructure de réseau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32420000 Matériel de réseau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32321200 Équipement audiovisuel

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au sous critère 3 "Organisation et Capacités du personnel affecté à l'exécution des prestations" de la Valeur Technique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Évolution et maintenance des infrastructures réseaux et audiovisuelles de La Cité des Congrès de Nantes

Description : - Salles Modulables B à N et Salles " à plats " 150-200-300 ; - Auditoriums 450, 800 et 2 000 ; - Grande Halle et autres espaces modulaires Son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, le présent accord-cadre est composé d'un lot unique.

Identifiant interne : F24002

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32420000 Matériel de réseau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32321200 Équipement audiovisuel

Options :

Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique, et si les conditions décrites à cet article sont remplies, l'acheteur se réserve, le cas échéant, le droit de passer des marchés négociés sans publicité et sans mise en concurrence ayant pour objet la réalisation de prestations similaires avec le titulaire du présent marché.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 rue de Valmy

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2024

Durée : 4 YEAR

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Description : Le présent accord-cadre prend effet à compter de la notification pour une période initiale d'une durée de deux (2) ans. A l'issue de la période initiale de deux (2) ans, l'accord-cadre est reconductible une (1) fois pour une période de deux (2) ans, soit une durée totale de quatre (4) années.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : - Offre de base obligatoire : Objectif et flexibilité des Marques : Les candidats sont libres de proposer des solutions comprenant des équipements et technologies de différentes marques, tant qu'ils satisfont aux exigences techniques détaillées et opérationnelles indiquées dans le CCTP /Évaluation : L'accent sera mis sur l'efficacité, et la fiabilité des solutions proposées, indépendamment de la marque. / Précision sur l'offre de base : L'objectif est d'assurer une réponse adéquate aux besoins opérationnels et fonctionnels du réseau AV et du réseau scénique. Il est permis aux candidats de proposer des solutions composées d'équipements et de technologies issus de diverses marques ou homogènes, à condition que l'ensemble satisfasse aux exigences techniques et opérationnelles établies par le CCTP. - Offre variante technique non obligatoire : Possibilité au candidat de proposer une offre variante au moins aussi performante techniquement que la solution de base/Objectif et exigence : Cette solution doit être entièrement homogène ou bien optimisée sur les usages d'exploitation afin de bénéficier d'avantages potentiels sur l'interopérabilité améliorée entre équipement, sur l'exploitation plus aisée du réseau AV, sur la supervision et la maintenance simplifiée/Avantages de la Cohérence et appréciation : Outre la conformité technique obligatoire, une attention particulière sera accordée à l'intégration système, à la compatibilité des équipements ainsi qu'à l'efficacité et aux performances globales de la solution homogène ou optimisée. La proposition d'une offre variante sera appréciée pour son intégration d'une solution complète (compatibilité, efficacité des équipements, réponse optimale aux exigences opérationnelles et techniques...).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Sélection des candidatures : Les renseignements et documents à produire au titre de la candidature sont précisés à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Les modalités d'examen des candidatures sont précisés à l'article 6.1 du règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique et du Cadre de réponse Technique (CRT)

Description : Pondération : 65% Les sous critères sont détaillés à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix apprécié au regard du montant total du DQE

Description : Pondération 35%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://lacite-nantes.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 02/07/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 02/07/2024 à 14:30

Lieu : 5 rue de Valmy 44000 Nantes

Informations complémentaires : Il est précisé que La Cité Le Centre des Congrès de Nantes intervient en qualité de Mandataire de Nantes Métropole (2 cours du champ de Mars, 44923 Nantes cedex 9). Type de procédure : Procédure formalisée - Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5, R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la commande publique. Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique sans montant minimum et avec montant maximum, en application du 2° de l'article R. 2162-4 du Code de la commande publique. Auditions : L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser, une séance d'auditions dont les modalités sont expliquées à l'article 7 du règlement de la consultation.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : La Cité des Congrès de Nantes

Numéro d'enregistrement : 381 053 768 00028

Adresse postale : 5, rue de Valmy BP 24102

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Service Juridique et Achats

Adresse électronique : juridique@lacite-nantes.fr

Téléphone : +33 251882093

Adresse internet : <https://www.lacite-nantes.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://lacite-nantes.e-marchespublics.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 92084215000012

Adresse postale : 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b18ccb21-604c-49e8-9596-95a0e18be4a6-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : La date et l'heure limites de réception des offres ont été repoussées au 02/07/2024 à 14h00. La date d'ouverture des offres est repoussée au 02/07/2024 à 14h30. La date de début estimée du marché est le 04/11/2024.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2104e52f-a57d-4565-a06d-61eed031d327 - 01

Type de formulaire : Changement

Type d'avis : Avis de changement

Date d'envoi de l'avis : 30/05/2024 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024